

Communiqué de presse

Report des aménagements envisagés à l'école élémentaire Joppet

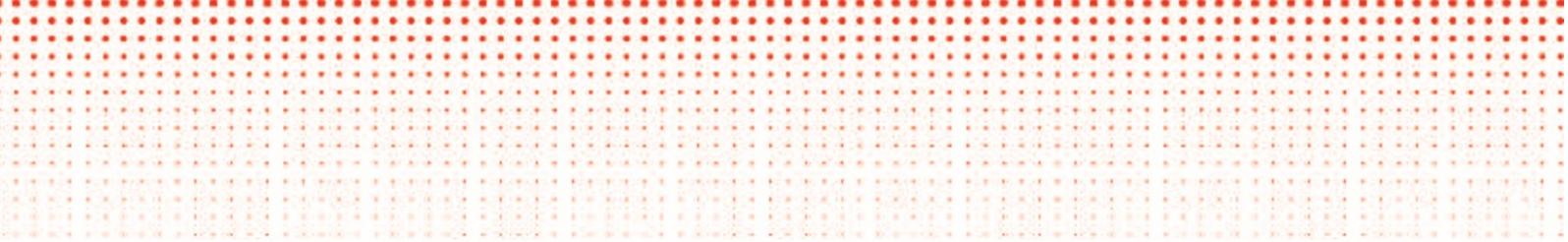
La réfection de la cour de l'école élémentaire Joppet a fait l'objet de demandes récurrentes et soutenues de l'équipe enseignante et des parents d'élèves depuis 1999. Alors qu'aucune proposition n'avait été formulée jusqu'alors, les services de la ville ont œuvré, au courant de l'année 2017, à la conception d'un projet qui a fait l'objet d'une concertation interne.

En février 2017 à l'occasion d'un conseil d'école, l'Adjoint aux travaux Jean-Claude Davoine avait indiqué que pour « pouvoir refaire le sol de la cour, il faudra envisager de couper les arbres car les racines viendraient rapidement détruire à nouveau le revêtement » (*PV du conseil d'école du 16 février 2017*).

A l'automne 2017, les services de la ville ont rencontré le directeur et les enseignants de l'établissement afin de présenter un projet d'ensemble qui comprenait :

- la requalification des revêtements des sols
- le remplacement de certains arbres de la cour
- la création d'aménagements de loisirs et sportifs
- l'installation de stationnements pour vélos

Ces attentes ont été exprimées à de nombreuses reprises tant par les parents d'élèves, par les professeurs que par la direction de l'établissement. En outre, elles permettaient d'améliorer l'accessibilité et d'assurer la sécurité de l'ensemble des enfants fréquentant l'établissement, une préoccupation majeure de l'équipe municipale. Le projet avait été approuvé par l'ensemble des parties consultées.



Toutefois au regard de la position suivie par les parents d'élèves lors du conseil d'école du jeudi 28 juin 2018, la Ville a décidé de sursoir l'ensemble des travaux initialement prévu dans cette cour.

En conséquence de cette décision, dès la rentrée prochaine, la partie de la cour qui présente des dangers sera neutralisée et donc rendue inaccessible aux élèves. Une consultation sera organisée auprès du conseil d'école au courant de l'année scolaire 2018/2019.